

60 - Subvention à l'Association «Le Chemin des Sens» - Organisation de manifestations touristiques

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : Il est proposé de verser les subventions suivantes :

1. Parcours autour des Métiers d'arts et du patrimoine

L'Association «Le Chemin des Sens» organise depuis 2007 une exposition «Parcours autour des Métiers d'arts et du patrimoine» qui permet de rassembler durant deux jours une diversité d'artistes et artisans bisontins et franc-comtois dans le dispositif des journées du patrimoine.

L'objectif est de faire découvrir au public des métiers, des talents nouveaux et des savoirs pour certains très anciens. Mais au-delà de l'exposition, c'est l'échange et le partage de la passion avec les visiteurs qui fait la richesse et la réussite de cette manifestation : comprendre la fabrication, toucher les matériaux, découvrir les subtilités des réalisations... afin qu'exposants et visiteurs de tout âge (pour certains très jeunes...) partagent les secrets de la création.

En 2013, l'Association renouvelle le parcours des métiers et accueille plus de 30 artistes au Centre Diocésain, rue Mégevand, les 14 et 15 septembre 2013. Le budget prévisionnel est de 10 700 €.

2. Concept Scénographique

Cette année, l'Association sollicite également l'aide de la Ville pour un nouveau projet intitulé «Concept Scénographique».

Il est le fruit d'une collaboration avec l'UFR Département Génie Mécanique dans le cadre d'une étude de supports d'exposition Pro Eco Design. Il vise à mutualiser et à renforcer la démarche coopérative des artistes dans les actions d'expositions personnelles ou collectives avec une mise en espace des œuvres partagées. La création des supports (cloisons, plots d'exposition, plateaux de présentation, éclairage particulier à led) répond aux objectifs d'économie de moyen, de développement durable et d'éco conception.

Le principe fondateur du projet réside dans la mutualisation des moyens et la valorisation des équipements et des œuvres exposées. En effet, les espaces d'exposition disposent souvent de faibles moyens et supports. Cela dévalorise les créations et diminue la visibilité de l'exposition.

Le budget prévisionnel de ce projet est de 20 000 €.

Partenaire de la Ville et de l'Office de Tourisme et des Congrès depuis de nombreuses années, notamment dans le cadre des visites guidées du Chemin des Sens, l'Association sollicite la Ville de Besançon à hauteur de 6 000 € pour le financement de ses deux projets.

La Ville, soucieuse d'encourager les métiers artisanaux et l'animation au centre-ville, propose de soutenir l'Association à hauteur de 6 000 €.

En cas d'accord, cette somme de 6 000 € sera prélevée sur la ligne 65.95/6574 CS 10036.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

«**M. LE MAIRE** : L'Association Le Chemin des Sens a organisé une très très belle manifestation ce week-end, il y avait beaucoup de monde, beaucoup d'artisans de qualité. Il n'y a pas d'opposition, c'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 septembre 2013.